

# Rapport d'étape sur l'accessibilité

ORIGINALE – 01-06-2025

---



## LISTE DES PAGES EN VIGUEUR

Page	Révision	Date
1	Originale	01-06-2025
2	Originale	01-06-2025
3	Originale	01-06-2025
4	Originale	01-06-2025
5	Originale	01-06-2025
6	Originale	01-06-2025

## JOURNAL DE RÉVISION

Revision No	Date de révision
Originale	01-06-2025

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES PAGES EN VIGUEUR .....</b>	<b>2</b>
<b>JOURNAL DE RÉVISION .....</b>	<b>2</b>
RAPPORT D'ETAPE .....	4
CONTEXTE .....	4
PERSONNE DESIGNEE .....	4
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) .....	4
<i>Progrès réalisés et changement .....</i>	<i>4</i>
<i>Approvisionnement en biens, services et installations .....</i>	<i>4</i>
<i>Transport .....</i>	<i>5</i>
<i>Environnement bâti .....</i>	<i>5</i>
<i>Disposition des règlements relatifs à l'accessibilité de l'office des transports du Canada (OTC) .....</i>	<i>5</i>
<i>Renseignement sur la rétroaction et consultations .....</i>	<i>6</i>
<i>Conclusion .....</i>	<i>6</i>

# Rapport d'étape

---

## CONTEXTE

Chrono Aviation et ses filiales, Chrono Jet Inc. ainsi que ses fournisseurs de services, notamment LUX FBO — désignés collectivement dans ce document sous le nom de Chrono Aviation pour des raisons de simplicité — croient fermement que chaque individu, quelles que soient ses capacités ou ses besoins, devrait avoir un accès sans obstacle au transport aérien.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les services d'accessibilité offerts par Chrono Aviation, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : [www.chronoaviation.com](http://www.chronoaviation.com).

## Personne désignée

Personne désignée pour recevoir les commentaires ou les demandes.

Serge Bernier  
Coordonnateur SST & SSTA Santé et sécurité au travail & Aviation  
706 A 7e Airport Avenue Québec Jean-Lesage Airport  
Québec Canada, G2G 2T6  
Tel : 418-529-4444 Ext 1060  
[info@chronoaviation.com](mailto:info@chronoaviation.com)  
[sbernier@chronoaviation.com](mailto:sbernier@chronoaviation.com)

## Technologies de l'information et de la communication (TIC)

### Progrès réalisés et changement

- Chrono Aviation a fait l'acquisition d'une chaise de type « Washington » ou « dossier droit » afin de faciliter l'embarquement sécuritaire des passagers à mobilité réduite.
- Les appareils de la série Boeing 737-200 ont été remplacés par des avions de la série Boeing 737-800 (NG). Des cartes en braille ont été achetées et mises en place à bord afin d'améliorer l'accessibilité pour les passagers ayant une déficience visuelle.

### Approvisionnement en biens, services et installations

- Chrono Aviation a fait l'acquisition d'une chaise de type « Washington » ou « dossier droit » afin de faciliter l'embarquement sécuritaire des passagers à mobilité réduite.
- Les appareils de la série Boeing 737-200 ont été remplacés par des avions de la série Boeing 737-800 (NG). Des cartes en braille ont été achetées et mises en place à bord afin d'améliorer l'accessibilité pour les passagers ayant une déficience visuelle.

## Transport

- Audits d'accessibilité : Les audits ont révélé que les conditions sont demeurées inchangées depuis la mise en œuvre du Plan d'accessibilité et du processus de rétroaction.

## Environnement bâti

Chrono Aviation ne possède plus le terminal LUX, mais exploite toujours dans ce même terminal à l'aéroport métropolitain de Saint-Hubert et de Québec. Ces installations ont été conçues pour éliminer les obstacles à l'accessibilité, conformément aux exigences en matière d'accessibilité de l'Office des transports du Canada (OTC).

Les terminaux offrent des stationnements de plain-pied ainsi qu'un accès direct aux bâtiments, supprimant ainsi la nécessité d'emprunter des escaliers ou des ascenseurs — un avantage important pour les passagers à mobilité réduite. De plus, Chrono Aviation met à disposition des fauteuils roulants dans tous ses points de service, ainsi que des sièges spécialisés pour l'embarquement et le débarquement, garantissant un accès sécurisé et confortable aux aéronefs.

Ces mesures témoignent de l'engagement continu de Chrono Aviation en faveur de l'inclusion et de l'égalité d'accès pour tous les passagers.

## Disposition des règlements relatifs à l'accessibilité de l'office des transports du Canada (OTC)

Conformément au **Règlement sur la planification et les rapports en matière de transport accessible (RPPMTA)**, Chrono Aviation est considérée comme un fournisseur de services de transport (FST) de classe 3. Le RPPMTA s'applique aux FST qui opèrent au sein du réseau fédéral de transport et qui doivent se conformer à toute disposition des règlements pris en vertu du paragraphe 170(1) de la Loi sur les transports au Canada (c'est-à-dire à toute réglementation relative à l'accessibilité de l'Office des transports du Canada), notamment :

- Partie VII du Règlement sur le transport aérien (RTA); et,
- Le Règlement sur la formation du personnel pour l'assistance aux personnes handicapées (RFPAH).

Chrono Aviation publiera un rapport d'avancement pour chacun des deux années suivantes, ainsi qu'un plan d'accessibilité mis à jour au plus tard le 1er juin 2027. Le cycle de rapport sera le suivant :

- 1er juin 2026 – Rapport d'avancement
- 1er juin 2027 – Plan d'accessibilité mis à jour

## Renseignement sur la rétroaction et consultations

Depuis la consultation de septembre 2024, des aspects essentiels concernant les besoins des personnes en situation de handicap ont été pris en compte. En collaboration avec diverses organisations spécialisées — telles que « Adapte ta vie, Kéroul Québec » (partenaire pour des découvertes accessibles, organisation provinciale) et l'Institut Nazareth — nous avons pu mieux comprendre et répondre aux besoins identifiés.

## Conclusion

Chrono Aviation s'engage à assurer un transport aérien inclusif et accessible à tous. Bien que des changements et améliorations importants aient été mis en œuvre conformément au Règlement sur le transport accessible, certains défis subsistent. Pour y faire face, Chrono Aviation maintient une collaboration active avec diverses organisations et parties prenantes. Des consultations régulières sont également organisées via notre sous-comité consultatif permanent — composé de personnes ayant des handicaps moteurs, cognitifs, visuels ou autres — qui apportent des perspectives variées. Ce sous-comité, qui fait partie à la fois du Comité de santé et sécurité au travail (CSST) et du Comité de santé et sécurité aérospatiale (CSSA), joue un rôle clé pour nous aider à évaluer et adapter nos services et installations afin de répondre aux besoins évolutifs de tous les passagers, quelles que soient leurs capacités.

---

**Date :** 1<sup>er</sup> Juin, 2025

**Préparé par :** Serge Bernier

**Organisation :** Chrono Aviation Inc.